



CERTIFICAT PCI PRATIQUES DU COMMERCE INTERNATIONAL



Structure de
formation

Faculté de Droit
et de Science
politique

Présentation

La formation propose un enseignement centré sur les pratiques du commerce international : pratiques commerciales, sociétaires, contentieuses, douanières.

Objectifs

Former des professionnels capables d'appréhender, sécuriser et conduire des opérations de commerce international complexes, en maîtrisant à la fois les dimensions contractuelles, sociétaires, contentieuses et douanières des échanges économiques ;

Développer une approche opérationnelle et transversale des pratiques du commerce international

Permettre aux participants d'analyser, structurer et sécuriser des opérations commerciales nationales et internationales, y compris dans des secteurs spécifiques (baux commerciaux, partenariats public-privé, marché de l'art) ;

Renforcer la maîtrise des mécanismes de gouvernance, de compliance et de levée de fonds dans un contexte international

Préparer à la gestion stratégique des litiges commerciaux, en intégrant une perspective comparée anglo-française ;

Fournir les compétences pratiques en matière douanière, indispensables à la sécurisation des flux internationaux de marchandises.

Admission

Conditions d'admission

Niveau d'entrée : BAC +4

Prérequis : Avoir obtenu un Master 1 Droit et Pratiques du Commerce International ou Droit du Commerce International

Calendrier : Juin - Août

Durée : 1an

Volume Formation : 63 heures

Modalités d'inscription

Tarifs

Formation Initiale : 280€

Formation continue : 1300€

Tarifs dérogatoires : 150€ (Boursiers)

Et après

Insertion professionnelle



Juriste (associations, organisations professionnelles et syndicales)

Avocat

Magistrat

Expert

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Pierre Mousseron

☎ 33 (0)4 34 43 30 12

✉ pierre.mousseron@umontpellier.fr

Responsable pédagogique

Aurélie BRES

✉ aurelie.bres@umontpellier.fr

Lieu(x)

📍 Montpellier - Faculté de Droit et de Science politique



Programme

Organisation

UE 1

Pratiques contractuelles :

- > Pratiques de bail commercial
- > Pratiques des projets de partenariat public privé
- > Pratiques du Commerce de l'art

UE 2

Pratiques sociétaires :

- > Pratiques de gouvernance
- > Pratiques de compliance
- > Pratiques de levée de fonds

UE 3

Pratiques contentieuses :

- > Pratiques du procès commercial
- > Pratiques du procès civil
- > Pratique contentieuse comparée anglo-française

UE 4

Pratiques douanières